

Annexe n° 2 - Budget de fonctionnement du Département de Paris pour 2014.

N° Commission de dépôt	N° Commission ODJ	N° d'ordre	N° Adopté	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjs rapporteur	VOTE	DATE DE VOTE
1	1	1				LR	DF 23-G	Lettre rectificative n° 1	GAUDILLÈRE	Adopté	17-déc-13
1	1	2		PCF/PG	BROSSAT, BECKER	A	DF 23-G	relatif au fonds d'aide aux jeunes.	GAUDILLÈRE	Retiré	17-déc-13
1	1	3		PCF/PG	BROSSAT	A	DF 23-G	relatif aux loyers payés par les associations gestionnaires de centres sociaux.	GAUDILLÈRE	Adopté	17-déc-13
1	1	4		PCF/PG	LHOSTIS	A	DF 23-G	relatif aux investissements des hôpitaux parisiens.	GAUDILLÈRE	Retiré	17-déc-13
1	1	5		UMPPA, U.D.I.	LEGARET, POZZO DI BORGIO	A	DF 24-G, DF 23-G	relatif à des inscriptions supplémentaires.	GAUDILLÈRE	Rejeté	17-déc-13
1	1	6		EELVA	CONTASSOT, BOUTAULT	V	DF 23-G	relatif au financement du CAUE.	GAUDILLÈRE	Retiré	17-déc-13
1	1	7		PCF/PG	BROSSAT	V	DF 23-G	relatif à la baisse des dotations de l'Etat.	GAUDILLÈRE	Retiré	17-déc-13
		7bis	44			V	DF 23-G			Adopté	17-déc-13
						LRZG	DF 23-G	Lettre rectificative n° 2		Adopté	17-déc-13
1	2	8		PSRGA	LEVY	VNR		relatif à l'emploi des salariés de l'hôtel Lutetia.	SAUTTER	Retiré	17-déc-13
1	2	9			SIMONNET, CORBIÈRE	VNR		relatif aux salariés de l'Hôtel Lutetia.	SAUTTER	Retiré	17-déc-13
		9bis	45	Exécutif		VNR		relatif aux salariés de l'Hôtel Lutetia.		Adopté	17-déc-13